

LES SALARIÉ-E-S DES TPE CONFIRMENT LA CGT COMME PREMIÈRE ORGANISATION, À DIX POINTS DEVANT LA DEUXIÈME !

Les résultats des élections de représentativité dans les Très Petites Entreprises confirment la CGT comme première organisation syndicale au plan national.

Les salarié-e-s qui se sont exprimés ont choisi de légitimer le syndicalisme CGT, qui propose, conteste, revendique, lutte et négocie !! La CGT sort confortée de cette élection et remercie les électeurs.

Cette satisfaction des résultats ne peut gommer l'amateurisme dont ont fait preuve le gouvernement et les services du Ministère du Travail tout au long du processus électoral.

Ils portent notamment la responsabilité du faible taux de participation des salarié-e-s à l'élection.

Alors que 4,6 millions de salarié-e-s étaient concernés par l'élection, aucune communication digne de ce nom dans les médias n'aura été organisée afin d'informer, sensibiliser et favoriser leur expression.

La CGT dénonce le gouvernement et ses services qui auront jalonné d'embûches l'élection des salarié-e-s des TPE comme par exemple le report des élections pendant les fêtes de fin d'année.

Le choix de permettre la participation de listes syndicales pourtant dans l'incapacité de représenter les salarié-e-s dans les commissions paritaires qui vont se mettre en place démontre que loin de l'affichage, la prise en compte de l'expression des salarié-e-s des TPE sur leurs besoins, leurs revendications

n'intéresse que peu le gouvernement !

Les salarié-e-s ont amené la meilleure des réponses, celle de placer en tête et loin devant la CGT avec un résultat de 25,12% devant la CFDT à 15,44%.

Ces résultats confèrent de grandes responsabilités à la CGT, qui, forte de ce résultat, réaffirme son engagement auprès des salarié-e-s des TPE pour, avec eux, exiger des avancées réelles en matière sociale.

La CGT mesure les efforts de déploiement à réaliser pour mieux représenter les salarié-e-s des TPE, leur donner plus de place encore dans le syndicalisme CGT, le syndicalisme de tous les salarié-e-s.

Montreuil, le 3 février 2017

Avec un résultat de 21,41%, la CGT est la première organisation syndicale concernant les TPE dans la branche des prestataires de services dans le domaine du secteur tertiaire. La Fédération CGT des Sociétés d'Etudes tient à remercier les salarié-e-s qui lui ont fait confiance. Certes le taux de participation a été très faible.

Pour autant, ces résultats constituent un point d'appui pour continuer à répondre aux attentes et aux aspirations des salarié-e-s.

Il faudra attendre fin mars pour avoir les résultats définitifs de la branche, puis à ce moment-là sera aussi pris en compte les élections dans les entreprises de plus de 10 salarié-e-s.

Bulletin d'adhésion

Nom et prénom : _____

Adresse personnelle : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____

Courriel : _____

Nom entreprise : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Secteur d'activité : _____

Catégorie professionnelle (cocher la case correspondante) :

- Employé Technicien Agent de maîtrise
 Cadre Ingénieur

A retourner par courrier à l'adresse située à gauche.